

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26090834

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant

30 JUIN 2026

Pour le greffier, **Greffier**

N° d'entreprise : **1015 732 134**

Nom

(en entier) : **DOCLES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Ariste Caussin 89 bte 10 - 5500 Dinant**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2026, ce qui suit.

Il est décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : Gayolle 3 à 5530 Yvoir.

Pour extrait analytique conforme.

Déposé en même temps : procès-verbal de l'assemblée générale.

Signé,

Leslie Engelmann, Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).